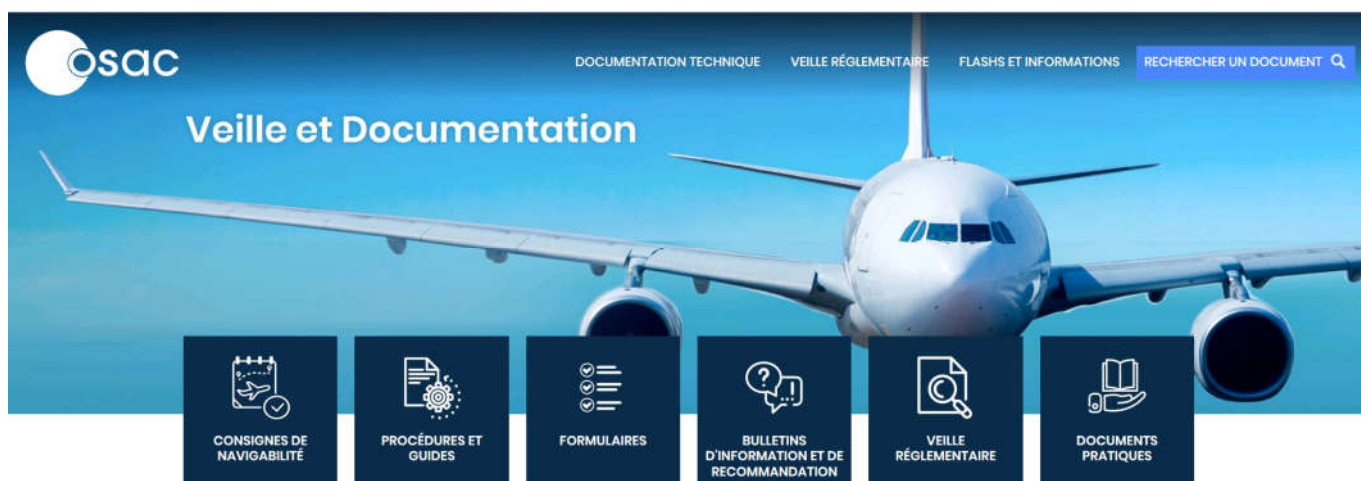


Veille et Documentation : OSAC met en ligne une nouvelle rubrique sur son site osac.aero

A partir du jeudi 30 juillet 2020, l'onglet « Documentation technique » du site osac.aero disparaît pour laisser place à une nouvelle rubrique « Veille et Documentation ». La documentation technique de référence toujours mise gratuitement à la disposition des usagers est présentée sous une interface plus conviviale, dotée d'un moteur de recherche plus performant. L'indexation des documents est améliorée et leur classement par domaine d'activités permettra aux usagers d'accéder plus rapidement et facilement aux documents qui les concernent.



Dans la partie **Veille et Documentation**, les usagers trouveront l'ensemble des documents utiles à leur activité et à leurs démarches auprès d'OSAC :

Un onglet « **Documentation technique** » regroupe désormais :

- **Consignes de navigabilité** (CN) publiées par les Autorités compétentes en matière de navigabilité et contenant des actions impératives à réaliser sur les aéronefs concernés, suite à un défaut de conception, de production ou de maintenance.
- **Procédures et Guides** édités par OSAC qui définissent les modalités de délivrance, de modification et de maintien de validité des autorisations, agréments et certificats et constituent une aide à l'application des règlements.
- **Formulaires** dont l'usage est défini dans les Procédures et devant être utilisés pour mener auprès d'OSAC les démarches relatives à la délivrance, la modification et le maintien de validité des autorisations, agréments et certificats.
- **Documents pratiques** visant à faciliter les démarches des usagers et les aider à appréhender la réglementation : annuaires, modèles de documents, dépliants explicatifs, AMCs, etc.

Un onglet « **Flashs et informations** » regroupe :

- **Flashes Usagers** de type « réglementaire » et « sécurité ». Diffusés par OSAC, ils constituent des rappels des modalités d'application de points réglementaires suite à des constats effectués au cours de la surveillance. Les flashes usagers de sécurité permettront quant à eux de sensibiliser les usagers sur tous sujets liés à la sécurité des vols.
- **Bulletins d'information (BI) et de recommandation (BR)** ; supports utilisés par la DGAC ou OSAC pour diffuser des informations provenant de la DGAC, d'OSAC ou d'autres autorités étrangères.

La partie **Veille Réglementaire** regroupe les documents introduisant des évolutions réglementaires émis par l'EASA - opinions, propositions d'amendement (NPA), moyens de conformités (AMC), Service Information Bulletins (SIB) – ou par OSAC.

Les **nouveautés** apportées avec la nouvelle rubrique :

- Un moteur de recherche performant,
- Une interface responsive qui s'adapte à la consultation sur tablette et smartphone,
- Les actualités réglementaires mises en avant.

Cette première version de la rubrique "**Veille et Documentation**" est amenée à être améliorée en s'appuyant sur les commentaires et propositions des utilisateurs. Chaque page présente l'adresse mail communication@osac.aero à laquelle il sera possible de transmettre des propositions d'amélioration de la rubrique.

Les **services complémentaires attendus en fin de l'année**. Avec l'arrivée du nouveau site d'OSAC et notamment la mise en place des comptes clients, la rubrique « Veille et documentation » s'étoffera de nouveaux services :

- **Abonnement à la documentation technique** : en fonction de leurs critères de choix, les usagers pourront s'abonner à la documentation technique qui les concerne. Ainsi ils recevront via leur boîte mails les nouveaux documents qu'OSAC mettra en ligne de façon automatique,
- **Demande de modification de la documentation technique** : amélioration d'une procédure pour mieux tenir compte d'éventuelles contraintes d'application sur le terrain, précision à apporter à la documentation afin de faciliter la compréhension des attendus ; un nouveau service en ligne permettra aux usagers de proposer des améliorations de la documentation technique publiée.

Cette nouvelle rubrique « Veille et Documentation » rénovée et rattachée au site actuel d'OSAC, préfigure déjà ce que sera le futur site internet d'OSAC en cours de création, attendu pour la fin de l'année 2020. Il constituera un véritable portail de services au travers duquel les usagers pourront effectuer en ligne plus de 70 demandes de services.

A propos d'OSAC

OSAC, filiale du groupe Apave, est habilité par arrêté ministériel pour réaliser le contrôle technique de l'aviation civile. En tant que partie de l'Autorité, OSAC délivre, limite, suspend et retire les agréments des organismes de production, de maintenance, de gestion du maintien de la navigabilité et de formation à la maintenance, émet les documents de navigabilité des aéronefs et les licences de mécanicien aéronautique.

Contact Presse :

Nadia Robert
Secrétaire Générale
Tél : 01 41 46 10 73
nadia.robert@osac.aero